

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 16 mai 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

L'an deux mille vingt-trois, le seize mai à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune régulièrement
convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de
ses séances.

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres

Présents : 12

Excusés : 3

Pouvoirs : 2

Votants : 14

Absent : 0

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Dominique SAVARIAUD, Michel
WALTER, Michel DUBAUX, Ulysse SUC, Christian MICHELET,
Antoine ZANOTTO et Éric FORESTIER.

Mmes Françoise JORREY, Estelle ASPART, Delphine
SCHWARTZ et Sandra BARBE.

Excusés : Mesdames Laure BRAQUEHAIS et Laurence
TOUMEYRAGUES, Monsieur Willy LORENZON.

Pouvoirs : Madame Laurence TOUMEYRAGUES à Monsieur Daniel
BORDENEUVE, Madame Laure BRAQUEHAIS à Monsieur Dominique
SAVARIAUD.

Absent :

Date de la convocation :

Le 11 mai 2023

Madame Françoise JORREY a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Tarif réduit pour la location d'un gîte en raison d'une situation exceptionnelle.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune héberge une famille en difficulté depuis le début de l'année dans l'un des gîtes ruraux communaux et qu'il a proposé de réduire le tarif du séjour du gîte afin de venir en aide à cette famille.

Pour rappel les tarifs des gîtes pratiqués sont les suivants :

GITES 2 à 4 PERSONNES N° 3 – N° 4		GITES 4 à 6 PERSONNES N° 1 - N° 2	
Juillet et Août			
1 semaine	235,00	1 semaine	275,00
2 semaines	430,00	2 semaines	490,00
3 semaines	645,00	3 semaines	740,00
4 semaines ou 1 mois	820,00	4 semaines ou 1 mois	950,00
Mid-week	140,00	Mid-week	150,00
Week-end	100,00	Week-end	120,00
Juin et Septembre			
1 semaine	170,00	1 semaine	205,00
2 semaines	315,00	2 semaines	375,00
3 semaines	485,00	3 semaines	570,00
4 semaines ou 1 mois	630,00	4 semaines ou 1 mois	725,00
Mid-week	120,00	Mid-week	130,00
Week-end	95,00	Week-end	110,00
Octobre à Mai			
1 semaine	145,00	1 semaine	165,00
2 semaines	265,00	2 semaines	310,00
3 semaines	395,00	3 semaines	465,00
4 semaines ou 1 mois	530,00	4 semaines ou 1 mois	590,00
Mid-week	110,00	Mid-week	120,00
Week-end	100,00	Week-end	110,00
Options			
Location de draps et de taies : 15,00 €/ par paire			
Option nettoyage : grand gîte : 60,00 € ; petit gîte : 50.00 €			
Animaux : 1 euros par jour (chèque de caution supplémentaire de 200 euros + attestation responsabilité civile)			
Caution 350,00 €/par gîte			

Aussi et afin de venir en aide à une famille en difficulté, Monsieur le Maire propose d'appliquer les tarifs suivants :

Mois de janvier (du 10 au 31.01.2023) : tarif séjour = 315.00 €
Mois de février (du 01 au 28.02.2023) : tarif séjour = 390.00 €
Mois de mars (du 01 au 31.03.2023) : tarif séjour = 390.00 €
Mois d'avril (du 01 au 30.04.2023) : tarif séjour = 390.00 €
Mois de mai (du 01 au 31.05.2023) : tarif séjour = 390.00 €
Mois de juin (du 01 au 26.06.2023) : tarif séjour = 375.00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTTE et **VALIDE** la réduction des tarifs du gîte tels que détaillés ci-dessus.

Adopté à 14 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance

Françoise JORREY

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Françoise Jorrey', is written over the printed name.

Certifiée exécutoire après transmission le :
Publiée le 23 mai 2023